

ORIENTATION AFFECTATION

ORIENTATION

AFFECTATION

- **TSO / TSA**
- **CALENDRIER**
 - **Au 2^{ème} trimestre**
 - **Au 3^{ème} trimestre**
- **Modes de CONNEXION**
- **Les choix post-3^{ème}**

T S O / T S A

T S O : Télé Service Orientation

T S A : Télé Service Affectation

Deux applications informatiques au service des procédures

- d'**orientation** choix du niveau de formation :
2de GT / 2de Pro / 1^{ère} année CAP
- et d'**affectation** (choix d'une formation et d'un établissement)

CALENDRIER au 2^{ème} trimestre

Saisir les intentions d'orientation sur **T S O**.

Date limite de saisie : **le 7 mars 2021**

Avant le conseil de classe :

Trois possibilités à classer dans l'ordre de préférence :

2^{nde} GT / 2^{nde} PRO / 1^{ère} année de CAP

Après le conseil de classe :

- se connecter à TSO afin de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe
- et **valider** la notification de prise de connaissance de l'avis du conseil de classe

Conseils de classe

CLASSE	DATE	Horaire
3 ^{ème} A	09 mars	17h15
3 ^{ème} B	11 mars	17h15
3 ^{ème} C	15 mars	17h15
3 ^{ème} D	11 mars	17h15
3 ^{ème} E	09 mars	17h15

CALENDRIER au 3^{ème} trimestre

Deux étapes distinctes :

- Consultation (T S A)

- Période saisie des vœux :
 - . Orientation (T S O)
 - . Affectation (T S A)

CALENDRIER au 3^{ème} trimestre

Etape N° 1 : CONSULTATION (T S A).

Au cours du 3^{ème} trimestre possibilité
de consulter les offres de formation proposée par les établissements.

Ne pas hésiter à se connecter aussi sur les sites des établissements.

CALENDRIER au 3^{ème} trimestre

Etape N° 2 : Période saisie des vœux : **ORIENTATION** et **AFFECTATION**

(les dates de saisie seront communiquées ultérieurement)

Orientation (T S O) :

Avant le conseil de classe :

Se connecter afin de saisir les vœux **définitifs** d'orientation

Après le conseil de classe :

Se connecter à TSO afin de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe, 2 possibilités :

- **ACCORD**, la décision d'orientation est définitive.
- **DESACCORD**, prendre immédiatement rendez-vous avec le chef d'établissement.

CALENDRIER au 3^{ème} trimestre

Etape N° 2 : Période saisie des vœux : ORIENTATION et
AFFECTATION

Affectation (T S A), choix de l'établissement :

Saisie des vœux par les familles via TSA

Les familles pourront formuler jusqu'à 10 vœux académiques et 5 vœux hors académie.

1 vœu = un établissement et une formation,

POINT DE VIGILANCE :

Procédures spécifiques pour certains parcours se signaler et se renseigner auprès du professeur principal :

2 GT sections binationales / 1^{ère} année de CAP aéronautique /

2^{nde} professionnelles : bac pro métiers de la sécurité / aéronautique / maritime,

Modalités d'accès

Accès aux téléservices :

- <https://teleservices.ac-nantes.fr>

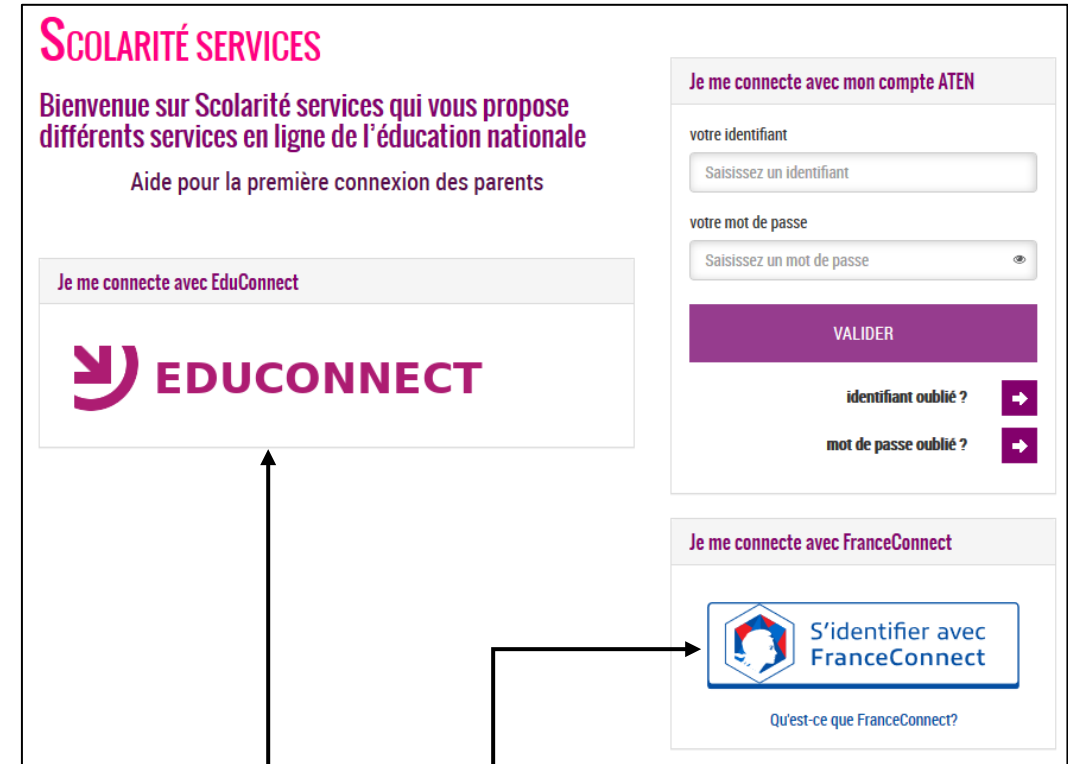
Modes de connexion :

- **Educonnect (remplace ATEN) :**  informations : <https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/>

- **France-connect :**



<https://franceconnect.gouv.fr/>



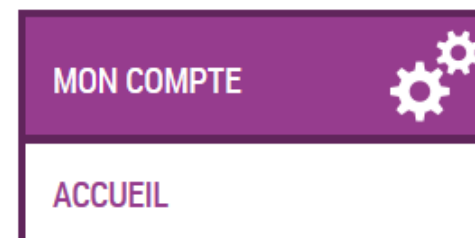
Modalités d'accès

SCOLARITÉ SERVICES

Accès aux téléservices orientation :

Une fois connecté aux téléservices, un menu apparait à gauche de l'écran et vous permet d'accéder à la rubrique ORIENTATION.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés, n'oubliez pas de sélectionner l'enfant concerné en utilisant la liste déroulante à côté du titre de la page.



Modalités de saisie – Intentions provisoires (2^e trim.)

Avant le conseil de classe

- ▶ La saisie doit être réalisée par un représentant légal.
- ▶ Il est possible de saisir de 1 à 3 intentions.
- ▶ Une seule intention par voie.

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 ↓ ↑ 🗑️

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Modalités de saisie – Intentions provisoires (2^e trim.)

Avant le conseil de classe

Pour les 2^{nde} pro et 1^{ère} année de CAP :

- ▶ La famille peut saisir manuellement un métier ou une formation (si le paramétrage académique a autorisé la saisie).
- ▶ Elle peut également cocher le ou les statuts qui conviennent.

Le rang détermine l'ordre de préférence :

- ▶ Les intentions peuvent être reclassées voire supprimées si nécessaire.



Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 ↓ ↑ 🗑️

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Métier de la mode

Sous statut scolaire ? Sous statut d'apprenti ?

Intention 2 ↓ ↑ 🗑️

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Coiffure

Sous statut scolaire ? **Sous statut d'apprenti** ?

Modalités de saisie – Intentions provisoires (2^e trim.)

Avant le conseil de classe

- Après validation :
- ▶ Un récapitulatif est affiché.
 - ▶ Un e-mail est envoyé au représentant légal ayant effectué la saisie.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Decision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métier de la mode
Sous statut scolaire

Intention 2 : 1re année de CAP
Spécialité(s) : Coiffure
Sous statut d'apprenti

Intention 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

MODIFIER

Modalités de confirmation – Intentions provisoires (2^e trim.)

Après le conseil de classe

- ▶ La famille peut consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.
- ▶ Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis en cochant la case en bas de page et valider.
- ▶ Dans le cas où l'utilisateur quitte la page sans accuser réception, une pop-up l'avertit.

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Spécialité conseillée par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Travail encourageant ce trimestre. La mécanique semble être la bonne voie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

- A venir (3^e trim.) :
choix définitif des vœux
d'orientation

Procédure identique à celle du 2^e trimestre

- A venir (3^e trim.) :
vœux d'affectation

Interface différente

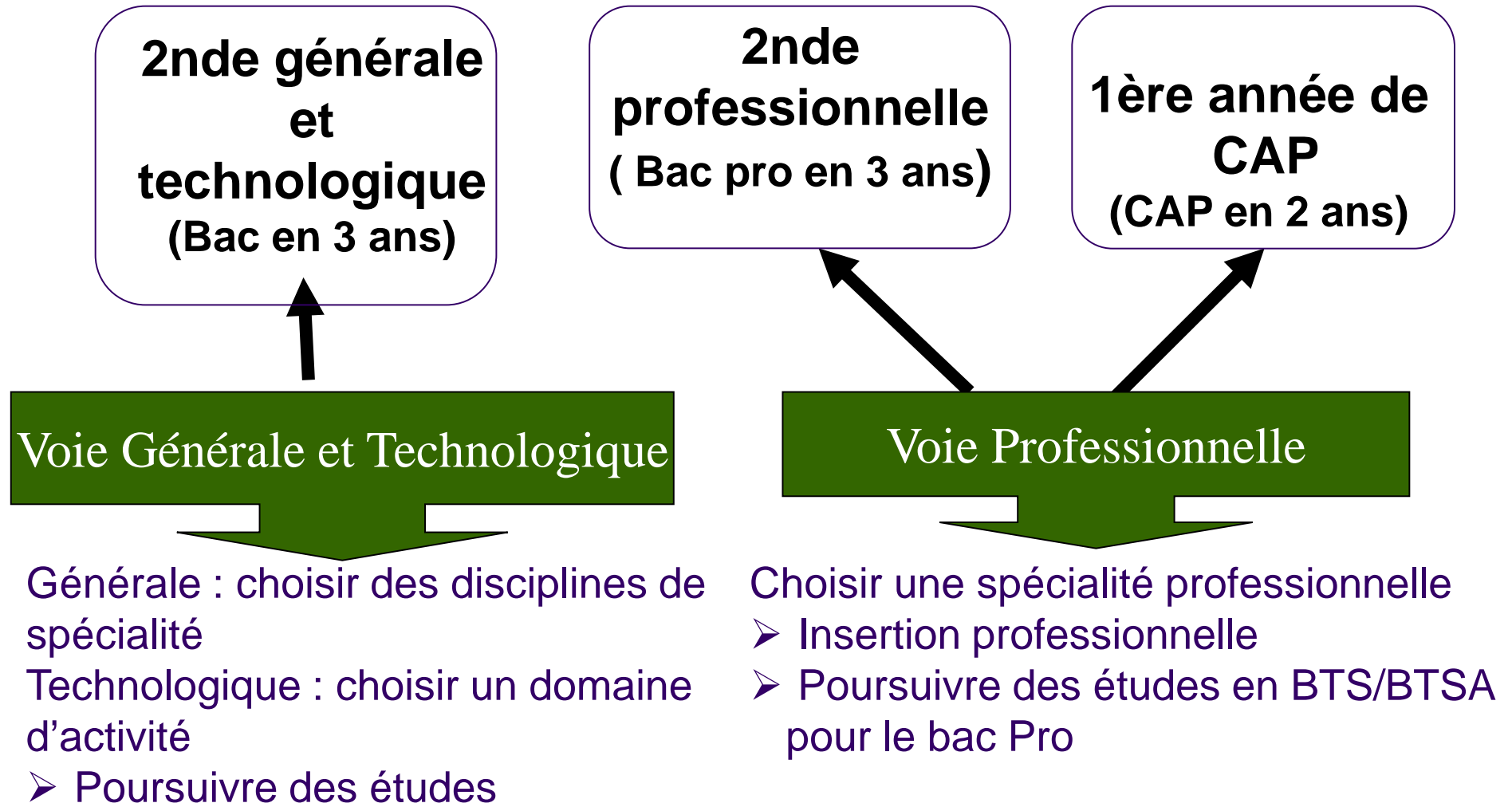
vœux établissements et formations



POURSUITE D'ETUDES APRES LA TROISIEME

APRES LA TROISIEME

3 voies d'orientation



La voie professionnelle

LYCEE PROFESSIONNEL : spécialités ou métiers

**En seconde
professionnelle
de Bac pro (3 ans)**

**Choisir une spécialité
de bac professionnel : ex**

- Commerce
- Electrotechnique, Energie,
Équipements Communicants
- Prothèse dentaire
- Métiers de la mode
- Maintenance des équipements
Industriels.
- *Travaux paysagers*

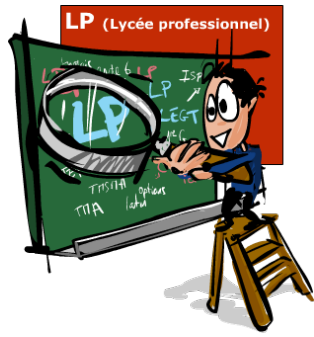
Diplôme de niveau 4

**En 1ère année
de CAP (2 ans)**

Choisir un métier : exemples

- Installateur sanitaire
- Agent Polyvalent de
restauration
- Menuisier
- Employé de commerce
- Pâtissier
- Fleuriste
- Horloger

Diplôme de niveau 3



Qualités requises

- ✓ Attrait pour les enseignements pratiques et concrets
- ✓ Curiosité d'apprendre des techniques et gestes professionnels
- ✓ Stages en entreprise
- ✓ Qualification professionnelle



Savoir-faire
Savoir -être



Voie professionnelle : 2 façons d'apprendre. Statut scolaire ou d'apprenti ?



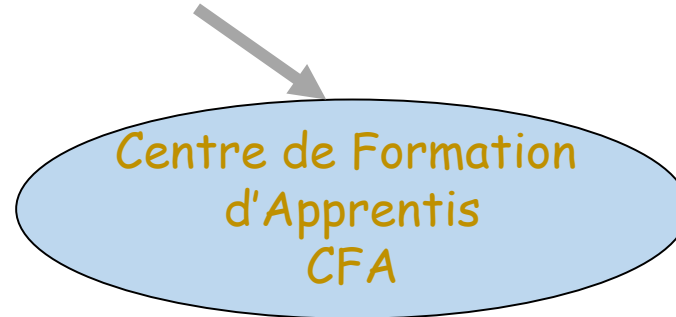
**A temps plein
Statut scolaire**

**Cours + Ateliers au LP +
Stages en entreprise :**
- 22 semaines (sur 3 ans)
- 12 à 16 semaines (sur 2 ans)



**Conventions de stages
Vacances scolaires**

Certaines formations
professionnelles
ont plus de demandes
que de places
= Sélection sur dossier
de 3^{ème}



**En apprentissage
Statut d'apprenti/salarié**

Alternance cours/entreprise :
- 1 semaine de cours au CFA
- 2 semaines de travail en
entreprise

**Contrat de travail
5 semaines de congés payés**



Il est difficile de
trouver un patron
> toujours faire un
vœu en LP au cas où...

Les secondes pro « famille de métiers »

▼ MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

▼ MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

- Gestion-administration
- Logistique
- Transport

▼ MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers de l'accueil

▼ MÉTIERS DE LA MER

- Polyvalent navigant pont/machine
- Électromécanicien de marine
- Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche
- Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle, option voile, ou option yacht

Les secondes pro « famille de métiers »

RENTRÉE 2020

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de la beauté et du bien-être

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Coiffure

Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option avionique
- Aéronautique option système
- Aéronautique option structure
- Aviation générale

Métiers de l'hôtellerie et restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Les secondes pro « famille de métiers »

3 familles de métiers dans les lycées agricoles :

- **Conseil vente** (bacs pro technicien conseil vente en alimentation, en produits du jardin, en animalerie)
- **Nature, jardin, paysage, forêt** (bacs pro aménagement paysager, gestion des milieux naturels et de la faune)
- **Services aux personnes et aux territoires**

Quelques conseils et points de vigilance

- Participer aux **mini-stages** ainsi qu'aux **journées portes ouvertes** des établissements
- Faire les démarches nécessaires pour **l'apprentissage et l'enseignement privé**
- Certaines filières nécessitent un **dossier spécifique**
 - . **Métiers de la sécurité**
 - . **Aéronautique, option avionique**
 - . **Conduite et gestion de l'entreprise hippique**
 - . **Conduite et gestion de l'entreprise maritime**
 - . **Electromécanicien de marine**

Les cas particuliers :

Affectation en voie professionnelle (suite)

Bacs professionnels « à vocation marine »

Dossier : avant le 1^{er} avril

Il s'agit, dans le cadre d'une convention Rectorat/Marine Nationale, de 2 bacs pro. de l'académie, dans lesquels quelques places sont réservées à un cursus de marin militaire.

- >> **Bac pro Maintenance des Équipements Industriels (MEI)**
au lycée Heinlex-St Nazaire
- >> **Bac pro Électrotechnique, Énergie, Équipements Communicants (ELEEC)**
au lycée Chevrollier Angers

Être très motivé pour devenir marin militaire : goût prononcé pour le monde maritime, dans des métiers en lien avec les domaines de l'électricité ou de la maintenance des équipements.

Procédure : contacter le **CIRFA** de Nantes afin de constituer un **dossier**.

Entretien de motivation.

En parallèle, prendre **contact avec l'établissement** souhaité.

Une **Commission mixte** sélectionne les candidats.

La voie générale et technologique

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Bac techno - BT/BTA

Terminale
technologique

Première
technologique

Seconde
spécifique

Bac général

Terminale
générale

Première
générale

Seconde générale
et technologique

Qualités requises



- ✓ Intérêt pour les enseignements théoriques et abstraits
- ✓ Goût pour la réflexion, l'analyse
- ✓ Argumentation/expression écrite
- ✓ Prise de notes
- ✓ Travail personnel important
- ✓ Autonomie

Analyser
Commenter
Argumenter
Rédiger



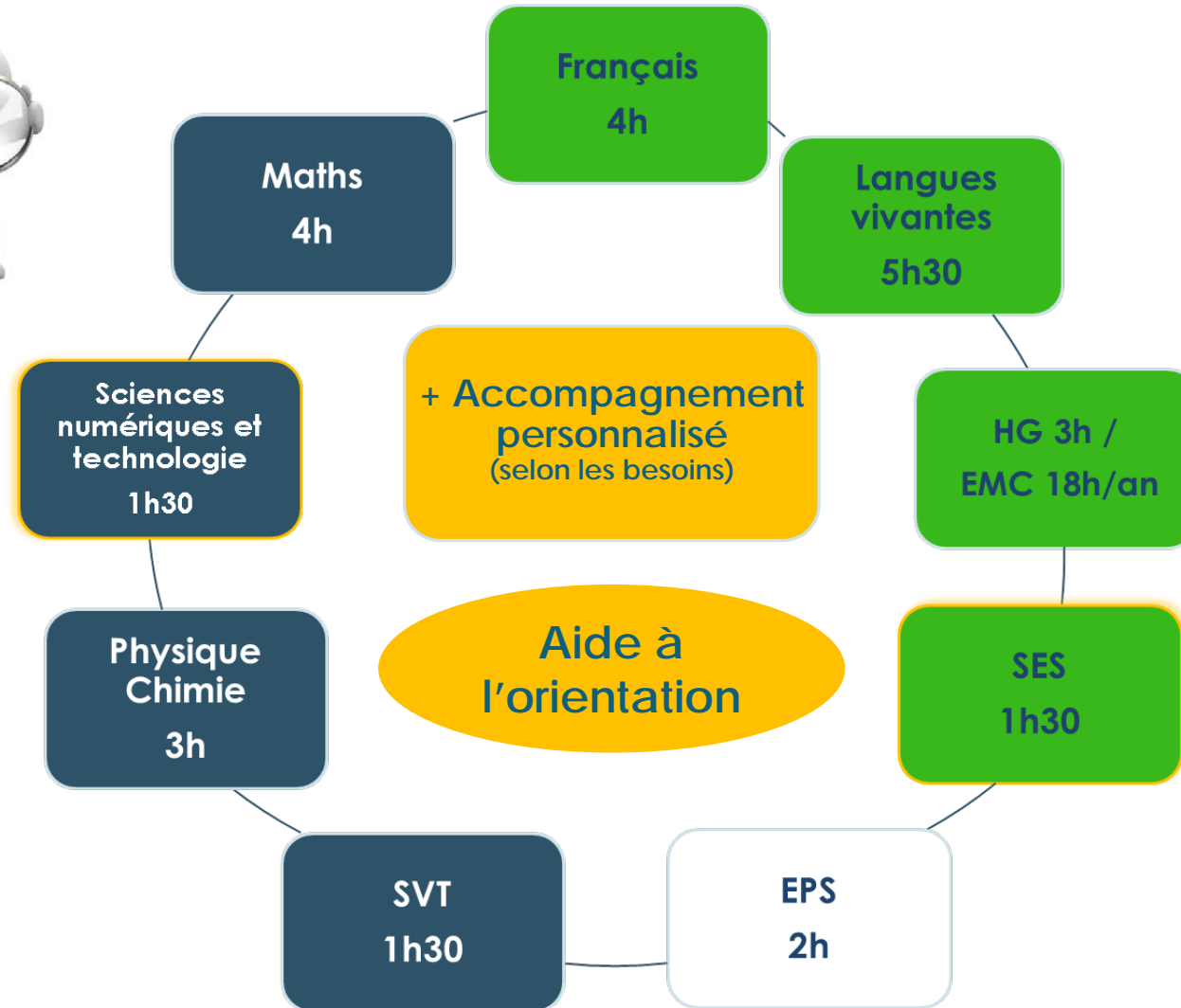
Les cas particuliers :
Affectation en voie GT
Demande de dérogation à la carte scolaire

Rappel : L'affectation en 2GT respecte l'ordre de priorité suivant :

- 1. Secteur = lycée J. Prévert/Savenay- Lycée Carcouet/ Lycée Camus/Nantes**
- 2. Hors secteur : après affectation des élèves du secteur restreint et élargi et sur demande de dérogation :**
 - Motifs de la demande de dérogation**
 1. **Elèves en situation de handicap**
 2. **Élèves nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé**
 3. **Élèves boursiers**
 4. **Élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans le lycée demandé**
 5. **Élèves dont le domicile est situé en limite de secteur**
 6. **Élèves devant suivre un parcours scolaire particulier**
 7. **Convenances personnelles (à préciser)**

Donc : pas de demande de dérogation à faire pour les établissements du secteur ,ni pour les recrutements sur dossier spécifique (diapositive précédente).

Les enseignements communs = 26h30/semaine



ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS



Possibilité de choisir
1 enseignement
optionnel,
ou 2 (un général et un
technologique),
ou 3 (avec latin ou grec),
ou aucun

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MAXIMUM AU CHOIX

arts	3 h
au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	
arts du cirque	6 h
écologie - agronomie - territoires - développement durable²	3 h
éducation physique et sportive	3 h
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec³	3 h
langue vivante C¹	3 h

UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE MAXIMUM AU CHOIX

atelier artistique	72 h / an
biotechnologies	1 h 30
création et culture - design	6 h
création et innovation technologiques	1 h 30
hippologie et équitation ou autres pratiques sportives²	3 h
management et gestion	1 h 30
pratiques professionnelles²	3 h
pratiques sociales et culturelles²	3 h
santé et social	1 h 30
sciences de l'ingénieur	1 h 30
sciences et laboratoire	1 h 30

Après la 2GT : Vers la voie technologique

en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

- Acquérir des techniques et une culture liée à un grand domaine.
- Equilibre entre les disciplines générales et technologiques
- Enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.
- Gout pour la manipulation et l'observation

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Après la 2GT : Vers la voie technologique en 1^{re} et Terminale

8 spécialités (dont 3 nécessitant de s'engager dès la 2^{nde})



En établissement
agricole : lycée Terre
Atlantique

* 2^{nde} spécifique (dossier-sélection) pour STHR
(Appert) et S2TMD (Mandela ou Angers +
conservatoire)
* Option Création et Culture Design obligatoire
en 2^{nde} pour STD2A (Livet -dossier-sélection).
En moyenne 180 V1 pour 30 places

Après la 2GT : Vers la voie GÉNÉRALE en 1^{re} et Terminale

3 spécialités en 1^{ère}
Puis 2 en terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

- Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.
- La voie générale privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

Les cas particuliers :

Affectation en voie GT

- **Option Création culture** design en vue d'un bac STD2A (sélectif : classement des dossiers en fonction des résultats scolaires et avis du chef d'établissement)
- Les vœux de 2GT à **recrutement spécifique sur dossier**

Section	établissement	Date limite de retour du dossier	Modalités de recrutement
Binationales	ABIBAC (Allemand) Lycée N. Mandela BACHIBAC (Espagnol) Lycée N. Mandela ESABAC (Italien) Lycée A. Camus	avril	Examen du dossier et entretien possible.
Internationales	Américaine Lycée N. Mandela Britannique Lycée Grand Air, La Baule	avril	Examen du dossier, tests écrits et entretien
Seconde spécifique bac technologique musique et danse	Spécialité danse Lycée Du Bellay, Angers Spécialité musique Lycée N. Mandela	mars	Dossier à télécharger sur le site du conservatoire. Audition au conservatoire en avril

Les ressources

- **Participer aux mini-stages en lycées professionnels**
 - Les inscriptions se font par le collège vers les lycées publics.

- **Aller aux Portes Ouvertes des établissements**
Toutes les dates dans la rubrique orientation/accompagnement sur Elyco

- **Rencontres avec le Professeur principal**

➤ Les RDV avec la Psychologue spécialisée EDO : éducation développement, orientation

Au collège Paul Gauguin

- * Le jeudi
- * Prendre RDV à la Vie Scolaire



AU C.I.O. DE NANTES

34 rue du Fresche Blanc
44322 Nantes
Tél : 02 40 94 00 12

En période scolaire
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Avec ou sans RDV

Auto-documentation le mardi matin.

Pendant les vacances
Mêmes horaires
RDV le matin

**Permanence de Mme MARTINS au CIO de
Nantes tous les mercredi après-midi (en
période scolaire)**

+

Certains jours de vacances scolaires

Merci de votre attention !